

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LUZILLÉ

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de LUZILLÉ se réunira
à la MAIRIE, salle du Conseil Municipal

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024
À 18 h 30

Affiché, le 6 décembre 2024.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- ✚ Travaux à la Maison des associations, demande de subvention DETR
- ✚ Travaux à la Maison des associations, demande de subvention FDSR
- ✚ Cessation d'activité au 31/12/2024, LE COIN SALON
- ✚ Modification des délégués au Syndicat du Pays Loire Touraine
- ✚ Réattribution d'une subvention départementale au Comité des fêtes
- ✚ Détermination des tarifs communaux de la salle des fêtes pour 2025
- ✚ Détermination des tarifs funéraires communaux pour 2025
- ✚ Reversement de la part intercommunale de la taxe d'aménagement
- ✚ Adhésion de la Communauté de Communes au SIEIL
- ✚ Modification des statuts du SIEIL
- ✚ Adhésion à la convention unique pour les prestations du Pôle emploi public du CDG 37
- ✚ Informations diverses

Le Maire,
Hélène Harbonnier

